



N° 11 - Jan/Fév. 1989

Aperçu

1989 : la Révolution sans la guillotine

Dans un récent éditorial, *le Monde* (3/1/89) présente « la nouvelle révolution française », celle de 1989. Le mécanisme en est très simple : il consiste à reprendre la trilogie « Liberté Egalité Fraternité » et à élargir continuellement son champ d'application.

Autrement dit, l'esprit de 1789 est plus que jamais à l'oeuvre dans la France moderne. Mais, comme il n'y a plus d'émeutes ni de guillotine, la plupart de nos contemporains ne se doutent de rien.

Pourtant, les révolutionnaires modernes disposent de moyens d'influence sur l'opinion et de transformation des mentalités beaucoup plus développés qu'au XVIII^e siècle. Imaginez un peu : qu'auraient fait les « philosophes » s'ils avaient pu mener la révolution française avec la télévision, la radio et la presse d'aujourd'hui ?

Ils auraient pu par exemple programmer un film intitulé *la dernière Tentation* présentant Judas sous les traits d'un fougueux sans-culotte et Notre-Seigneur comme un dépravé.

Devant les réactions d'indignation suscitées par un tel scénario, ils auraient certainement orchestré une campagne d'intimidation : tous les media auraient déclaré la patrie en danger devant le réveil de l'intolérance. Pour l'exemple, on aurait guillotiné quelques suppôts du fanatisme et de la superstition. On aurait aussi trouvé un évêque constitutionnel pour défendre le film au nom d'une relecture « éclairée » de l'Évangile.

Mais arrêtons là cet anachronisme. Car, en réalité, la France de 1789 n'aurait pas supporté un sacrilège aussi monumental. La déchristianisation n'était pas assez avancée pour cela. Il faudra encore deux siècles pour qu'une telle offensive puisse être menée. Nous venons de la vivre ! La guillotine en moins.

A propos du film de Scorsese, il s'est livré ces derniers mois une grande bataille d'opinion. Cet *Aperçu* met en évidence certains aspects particulièrement significatifs de cet affrontement entre les forces de propagande antichrétienne et l'opinion catholique.

Sommaire

Editorial. 1989 : la Révolution sans la guillotine	1
L'opinion catholique rejette le film de Scorsese :	
I - Dépit et fureur chez les mass-media	1
La liberté à sens unique	2
Orchestration sur les vieux thèmes de la propagande antireligieuse	2
Réveil de l'opinion catholique contre l'avortement	3
Offensive médiatique contre le Saint-Suaire	5
II - La diffusion du film : échec commercial, mais obstination militante	5
L'enthousiasme des media ne parvient pas à gagner le public	5
Les chiffres du déclin	5
Ultime acharnement des Scorsésiens	6
III - Succès de la campagne d'Aperçu	6
Courrier des lecteurs	7
Vérités oubliées	8

L'opinion catholique rejette le film de Scorsese

I - Dépit et fureur chez les mass-media

Cela fait longtemps que se préparait dans l'ombre la réalisation du film *la dernière tentation du Christ*. Sept versions successives du scénario ont été élaborées de 1982 à 1987 (cf. *Cahiers du Cinéma*, oct. 88). Une première tentative de production du film ayant échoué en 1983, Martin Scorsese a toujours fait figurer ensuite dans ses contrats de metteur en scène une clause lui donnant la faculté d'interrompre à tout moment ses autres films pour tourner en priorité *la dernière Tentation* (cf. *Revue du Cinéma*, oct. 88, p. 56).

De nouveau, le tournage a failli être réalisé en 1985, peu après le lancement du film de Godard *Je vous salue, Marie*. Il avait reçu pour cela l'appui et les promesses de subvention de M. Jack Lang. Mais il a fallu remettre à plus tard ce grand-oeuvre du blasphème. On estimait sans doute que « les esprits n'étaient pas mûrs ».

Finalement, le film a été tourné discrètement au Maroc en octobre et novembre 1987. Lancé comme une bombe publicitaire aux Etats-Unis l'été dernier, il est sorti en France le 28 sep-

tembre, précédé et accompagné d'une intense campagne dans tous les grands moyens d'information.

Malgré cette préparation minutieuse et cette orchestration colossale, le film a suscité dans le public une vive réaction de rejet. Ce rejet a été d'autant plus catégorique et généralisé qu'un large public était préalablement informé du caractère blasphémateur et diffamatoire de ce film.

Scorsese lui-même l'a reconnu avec amertume lors du festival de Venise : « après tout ce débat, le public

est allé voir le film déjà conditionné et convaincu qu'il est sacrilège et blasphématoire. Si la controverse n'avait pas éclaté, et la presse ne s'était pas excitée, le public serait allé voir le film avec d'autres yeux » (Ya, Madrid, 8/9/88).

Autrement dit, la controverse a profondément nui au film. Ce que les scorsésiens auraient souhaité, ce n'est certes pas le silence de la presse, mais c'est celui des contradicteurs.

Dans ce sens, d'habiles manoeuvres ont été réalisées. En premier lieu, le scénario définitif du film a été gardé secret jusqu'au lancement public aux Etats-Unis. Ensuite, dans ce pays, le lancement a été brusquement avancé de six semaines par rapport à ce qui avait été annoncé. En France, le lancement a été précipité d'une autre manière : il a été présenté dès la première semaine dans 60 salles ! Alors que dans toute l'Amérique du Nord, il n'avait été lancé que dans 7 salles la première semaine.

Malgré tous ces artifices pour prendre de court les opposants au blasphème, le film de Scorsese n'a pas réussi à remplir les salles. Cet échec a déclenché dans les mass-media une fureur inouïe. Tout spécialement en France. Avant de décrire cette fureur, voyons si elle a quelquel fondement.

Le rejet du public : un acte libre et méritoire

L'échec du film de Scorsese est dû à un libre rejet de la part de l'opinion publique. Elle n'a pas été contrainte à agir ainsi. Le public a eu cette réaction parce qu'il l'a voulu.

Dans la phrase que nous avons citée plus haut, Scorsese se plaint de la campagne d'opinion contre son film, en affirmant que le public a été « conditionné ». Vieille dialectique des media de mauvaise foi : « si vous êtes contre moi, c'est que vous avez été conditionné ; si vous êtes pour moi, c'est que vous avez fait usage de votre liberté. » Quand la doctrine catholique gagne du terrain dans l'opinion, ce ne peut être que l'effet d'un conditionnement,

d'une manipulation, d'une pression, voire d'un « lavage de cerveau ». Quand les idées révolutionnaires progressent dans les esprits, c'est une preuve de liberté, d'indépendance, etc... Ceux qui tiennent ce langage ont une conception de la liberté à sens unique (voir encadré ci-dessous).

En réalité, dans un cas comme dans l'autre, l'homme fait usage de sa liberté. Que ce soit pour adhérer à des idées de gauche ou de droite. De plus,

La liberté à sens unique

Le comportement des scorsésistes amène à se demander : quelle est leur cohérence envers la liberté d'expression qu'ils invoquent en toutes circonstances ?

Qu'une autorité locale vienne à interdire la projection du film, ils considèrent cette mesure comme un attentat insupportable à leur liberté d'expression. Par contre, quand leurs opposants usent de cette liberté pour faire connaître leur réprobation, les scorsésistes en sont indignés.

Cela prouve tout simplement qu'ils entendent par liberté le droit de penser comme ils pensent, de vouloir ce qu'ils veulent et d'agir comme ils le souhaitent.

Autrement dit, le contraire de la liberté.

Le contenu fondamentalement contradictoire de cet extrémisme libertaire de la gauche d'aujourd'hui est le même que celui de la gauche, extrémiste ou non, de tous les temps. Ils se manifestent sous le couvert de nombreux « mots-fétiches », façonnés au cours de notre histoire par la propagande révolutionnaire. Cet usage « à sens unique » du mot liberté se retrouve quand il s'agit de « tolérance », de « dialogue » ou de « consensus ».

En ce moment, la mode est au « consensus ». Mais, il faut bien reconnaître que l'attitude des scorsésistes, que ce soit envers la vérité historique et religieuse, que ce soit envers les réactions légitimes de l'opinion catholique, a été une atteinte brutale au consensus.

L'Aperçu n'est pas « consensuel », car il juge que le mot consensus est en train d'être utilisé dans un sens ambigu et excessif. Et qu'il se prête aux plus graves capitulations idéologiques. Il n'est pas non plus libéral dans le sens que prend ce mot dans la doctrine libérale condamnée par les Pontifes romains.

Mais la TFP juge indispensable de montrer l'arrière-fond psychologique et doctrinal de cette propagande en faveur du film de Scorsese, analogue à celle qui est faite en faveur de tous les autres films blasphématoires : ils revendiquent pour eux-mêmes le droit d'injurier et ne veulent pas reconnaître à l'adversaire celui de se défendre.

quand il adopte et défend une idée juste, à contre-courant de toute une orchestration médiatique, il pose un acte courageux, qui honore la condition intelligente et libre de l'esprit humain.

Certes, l'attitude du public a été motivée dans une large mesure par une campagne contre le film. Mais il a été libre de lui donner ou non son assentiment.

C'est en plein accord avec les lois françaises que le film a été librement commenté par ses adversaires. Ce libre commentaire a fortement impressionné un grand nombre de Français, qui, en faisant à leur tour usage de leur liberté, ont décidé de ne pas aller voir le film. Qu'y a-t-il donc d'illégal dans ce comportement ?

Il est vrai que le film a subi plusieurs petits « attentats » de la part de catholiques indignés. La TFP ne s'est en rien solidarisée avec cette forme de réaction, étant donné son inviolable habitude d'agir dans la légalité. Mais il faut dire que la portée et le nombre de ces attentats ne suffisent aucunement à expliquer une abstention aussi grande du public envers un film objet d'une aussi vive publicité. D'ailleurs, le plus marquant de ces attentats est survenu un mois après le lancement du film, quand son échec était déjà un fait avéré et incontournable. Il a même provoqué en réaction une légère remontée de la courbe des entrées (voir graphique, p.5). De sorte que l'échec du film ne saurait être attribué, sinon dans une très faible mesure, à ces réactions extrémistes.

Dans ces conditions, la fureur des scorsésiens provient exclusivement du fait qu'ils auraient voulu à tout prix que le public français afflue en masse à un film auquel ce public ne voulait pas assister.

Orchestration sur les vieux thèmes de la propagande anticatholique

La campagne d'intoxication antireligieuse par le moyen des films blasphématoires ayant échoué, le masque est tombé. Les media n'ont pas pris le temps d'en inventer un nouveau. Ils ont tout simplement repris les vieux masques déjà usés du militantisme anticatholique : la lutte contre le fanatisme et l'intolérance (modèle XVIII^e siècle) et la lutte contre le cléricalisme (modèle XIX^e siècle). Pour le carnaval du bicentenaire, on ressort les déguisements de 1789 et ceux de 1889...

En voici quelques échantillons caractéristiques :

« *Le film a disparu de l'affiche, victime du fanatisme et de l'intolérance religieuse* » (*le Nouvel Observateur*, 21/10/88). Notez que cette affirmation est antérieure à l'incendie du cinéma parisien St-Michel.

« *Il est clair que, depuis le 28 septembre, date de sortie en France du film de Scorsese, l'escalade du fanatisme n'a pas cessé dans notre pays (...)* » Cet article de *l'Humanité* (24/10/88) évoque aussi les vives réactions aux Etats-Unis, en Australie, en Grèce et même en Inde. Il conclut ainsi : « *Une riposte civique d'envergure s'impose. Est-il besoin de dire que les communistes seront au premier rang ?* »

Globe (oct. 88) parle de « *marée de l'intolérance* ». Le mot « *intolérance* » sert de couverture à l'*Evénement du Jeudi* (27/10/88). *L'Humanité* revient souvent à la charge, comme dans son éditorial du 31/10/88 qui finit par une exhortation à « *ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas* » à lutter « *pour vaincre ensemble le fanatisme.* »

Une manifestation « *contre l'intolérance* » a été convoquée le 24 octobre devant le cinéma Saint-Michel par le PC, le PS, plusieurs organisations et syndicats, avec la présence notamment du député communiste Jack Ralite et du socialiste Max Gallo (*). Malgré cette convocation du ban et de l'arrière-ban, à peine 300 personnes se sont présentées (cf. *le Figaro*, 25/10/88). Autrement dit, guère plus que l'entourage immédiat des organisateurs.

Sur le thème de l'anticléricalisme, un article paru dans *le Monde* (14/12/88) a été particulièrement expressif. Il commence par un constat amer, dont nous vous invitons à savourer la part de vérité et la part d'exagération tragi-comique : « *Lancée et conduite avec une violence jamais vue*

(*) Un compte-rendu grandiloquent et ridicule de cette manifestation sans public est paru en éditorial dans *le film français* (28/10/88). Appréciez ce morceau de bravoure : « *La coupe de la bête à débordé, aspergeant au passage les adeptes de la liberté d'expression. Mais trop c'est trop ; aussi après de pareils actes les banderoles de l'indignation ont rejoint en tête du cortège des protestations celles de la colère. Pour les brandir bien haut dans les cieux de la démocratie, le parti socialiste s'était allié lundi au parti communiste rejoignant ainsi devant le cinéma parisien ravagé la F.N.C.F., la Fédération nationale des syndicats du spectacle CGT, les représentants de la Société des Réalisateurs de Films*

en France depuis un demi-siècle, la campagne contre le film de Martin Scorsese a donc atteint son but : l'interdiction de fait de la Dernière Tentation du Christ. A l'origine, la croisade est lancée par la haute hiérarchie catholique (...) »

Parler de « *croisade lancée par la hiérarchie* » est une exagération monumentale. Dans le même quotidien (*le Monde*, 8/9/88), Bruno Frappat avait eu un jugement plus nuancé à propos de l'attitude du Cardinal Lustiger et du Cardinal Decourtray : « *Ils "protestent" contre la prochaine diffusion du film mais se gardent bien - comme leurs prédécesseurs l'eussent fait en d'autre temps - d'en demander l'interdiction. (...) Il serait inepte de soupçonner les autorités catholiques françaises d'une quelconque tentation de restauration morale ou religieuse, d'arrière-pensées de « chrétienté ».* Notez en passant comment un des principaux chroniqueurs du *Monde*, dans un article qui se veut modéré, considère comme un péril suprême, dont il estime devoir disculper nos prélats, l'ombre d'une restauration morale ou religieuse. Un peu à la manière dont la gauche syndicale hurle si l'on « met en cause les acquis sociaux », on sent ici l'extrême vigilance des media sur toute remise en cause des « acquis » en matière de dégradation morale et religieuse.

Parler de « *violence jamais vue en France depuis un demi-siècle* » est une autre exagération, qui confine au délire. Quand on pense à ce que la France a souffert de la deuxième Guerre mondiale, aux combats de rue de mai 68, aux meurtres commis par le terrorisme etc... On ne comprend pas qu'un journal qui tient à passer pour sérieux puisse publier une ânerie pareille. Mais nous croyons comprendre ce que l'auteur de l'article a ressenti : cela fait des années qu'on ne voyait pas l'opinion catholique réagir aussi vivement ! Pour tous les athées habitués à se réjouir des signes, souvent

(SRF), la Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques (SACD), et les responsables des Etats généraux de la culture réunis autour de Jack Ralite. De Claude Lelouch en passant par Francis Girod ou Marcel Carné, de Max Gallo à Henri Malberg, pas un croisé luttant contre cette nouvelle "inquisition" ne manquait à l'appel. Après une pareille agression pas un maillon de la profession ne s'est muré dans le linceul du silence. Chaque branche, chaque organisation a réagi avec indignation - le mot est faible - force et vigueur. Tous se sont rangés derrière leur ministre de tutelle pour clamer haut et fort : "il faut faire gagner la liberté contre l'intolérance car de tels actes auraient pu coûter des vies humaines". »



hélas bien réels, du déclin religieux et moral de la France, on conçoit que ce réveil du public catholique constitue un choc violent pour leurs fragiles certitudes.

L'article conclut ainsi : « *face aux tentatives de restauration de l'ordre clérical, il est temps, grand temps, que l'opinion publique laïque de ce pays se mobilise.* » De fait, on ne sait pas très bien où est passée « *l'opinion publique laïque* ». Pourtant, c'est au nom de cette opinion-là qu'ont été promulguées au début de ce siècle la Séparation de l'Eglise et de l'Etat et plusieurs fameuses lois anticléricales, comme l'expulsion des ordres religieux ou la spoliation des biens de l'Eglise (loi des Inventaires). C'est aussi en son nom que l'on a voulu liquider la liberté de l'enseignement catholique il n'y a pas si longtemps. L'opinion publique laïque ne répond plus à l'appel. On finirait par se demander si elle a jamais existé autrement que dans les ministères, les media et dans quelques clubs.

L'opinion publique catholique, elle, pourtant si malmenée par les media, a manifesté son existence à l'heure précisément où on la croyait expirante. Puissance étonnante de la Foi. Avec la taille d'un grain de moutarde, elle soulève les montagnes (cf. Mt. XVII, 19).

Réveil de l'opinion catholique contre l'avortement

Cette modeste, mais prometteuse, petite flamme éclore sur la « *mèche qui fume encore* » (Mt. XII, 20) a soulevé contre elle les ouragans de la propagande.

Ce réveil s'est manifesté non seulement à propos du film de Scorsese, mais aussi à propos d'autres thèmes sensibles de la doctrine catholique. Sur la question de l'avortement, l'analogie est particulièrement édifiante.

1. Le blasphème de Chabrol et la pillule abortive

Tout le monde a pu entendre le blasphème ignoble qui fait le « clou »



Une volonté de réparation face au blasphème de Chabrol nous a fait choisir cette scène de la Visitation pour illustrer la carte de vœux annuelle de la TFP. Elle provient des *Très riches Heures du Duc de Berry*, XV^e s., musée de Chantilly. Photo Giraudon.

du film de Claude Chabrol *Affaire de femmes*. Cette infâme parodie du « Je vous salue, Marie » a en effet été retransmise sur tous les écrans de télévision, débordant ainsi largement le public des salles de cinéma. Mais, à notre connaissance, personne n'a signalé ce qui révèle l'intention hideuse de ce blasphème.

Le personnage central du film s'appelle Marie. Femme complètement amoral, elle commet une série d'avortements. Elle est condamnée à mort. Avant de mourir, elle profère contre la Vierge Marie une imprécation ignoble. Cette avorteuse, présentée par le film comme une espèce de martyr de l'ordre moral, transforme le sublime Ave Maria en une sordide insulte contre la Sainte Vierge et contre le fruit de ses entrailles, que cette criminelle déclare « pourri ».

Ainsi, dans ce scénario, les partisans de l'avortement donnent à leur vision du monde une cohérence satanique. La haine homicide qui pousse à tuer l'enfant « gênant » dans le sein de sa mère, les conduirait à tuer, s'il était possible, l'Enfant-Dieu dans le sein virginal de Marie. Contre celui qui est pour eux le « gêneur » par excellence, le reproche vivant de leurs crimes, ils profèrent des injures de mort. Dans ce film, l'avortement prend une portée déicide !

Il est bon de souligner d'ailleurs que l'interdiction de l'avortement a été

une conquête du christianisme. C'est notamment au refus de cette pratique barbare que l'on distinguait les premiers chrétiens (cf. Régine Pernoud, « *Les Saints au Moyen-Age* », Plon, 1984, p. 41).

C'est précisément le 23 septembre, jour du lancement en France du film « aborto-blasphématoire » de Chabrol que la presse a annoncé la commercialisation de la pilule abortive RU 486 (suite à l'avis favorable de la Commission d'autorisation, de mise sur le marché et à un communiqué du Ministère de la Santé). On apprendit aussi le même jour que la Chine communiste se portait acquéreur de cette « arme chimique contre les enfants à naître » (cf. « la lettre de l'A.O.C.P.A. », sept.-oct. 88).

Cette coïncidence entre un blasphème public, abortiste et anti-marial, et le lancement d'une offensive internationale pro-avortement doit être signalée. Plus encore, ce rapprochement exécrable pourra faire réfléchir bien des gens qui considèrent par trop à la légère et la banalisation des blasphèmes et la prolifération de l'avortement.

2. Blasphémateurs et avorteurs se posent en victimes de l'intolérance

Que ressentez-vous quand un criminel se pose en victime et revendique ainsi le « droit » à persévérer dans son crime, étouffant ainsi les protestations

de la véritable victime? N'est-ce pas un comble de méchanceté et d'injustice ? Il est d'autant plus criant que le criminel est puissant et que la victime est faible. Pensez au loup de la fable accusant l'agneau : « *Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?* »

C'est à ce cynique renversement des rôles que blasphémateurs et avorteurs ont eu recours pour continuer impunément leur offensive. Le 26 octobre, la société Roussel-Uclaf a annoncé qu'elle retirait du marché sa pilule RU 486 « devant l'émotion d'une partie de l'opinion publique française et étrangère et face à la polémique » déclenchée par ce produit abortif (*le Monde*, 27/10/88). « Nous avons assisté à une campagne orchestrée qui est montée en puissance », a déclaré le patron de Roussel-Uclaf (*Europe 1*, 27/10/88, cité dans *le Monde* du 28/10/88). Par « coïncidence », ces faits survenait peu de jours après l'incendie du cinéma St Michel, allumé la nuit du 22 octobre après la dernière séance de la dernière *Tentation du Christ*.

Ce concours de circonstances a permis au gouvernement et à la presse de déclencher l'offensive contre les résistances de l'opinion publique à cette banalisation du blasphème et de l'avortement. A quelques jours d'intervalle, on aura vu le ministre de la Culture, M. Jack Lang, accourir au cinéma St Michel pour décorer l'exploitant de la salle et le ministre de la Santé, M. Claude Evin, voler au secours de la société Roussel-Uclaf en lui ordonnant de passer outre aux résistances du public.

D'un même cri, les media ont soutenu ces deux causes qu'un observateur superficiel aurait pu croire indépendantes.

« La mèche [de l'incendie du cinéma] était allumée de longue date par les diatribes enflammées contre l'avortement... » (éditorial de *l'Humanité*, 31/10/88)

L'éphémère recul de la pilule abortive a été qualifié de « victoire de l'intolérance sur la raison » (*le Point*, 31/10/88).

Mme Michèle Barzach, ex-ministre de la Santé, s'est déclarée alarmée : « Par deux fois cette semaine, l'intolérance autour du film de Scorsese et aujourd'hui l'intolérance qui conduit Roussel-Uclaf à suspendre le RU 486. C'est grave (...) » (*Libération* 28/10/88).

« L'intolérance, c'est-à-dire l'Eglise catholique », a récemment déclaré le socialiste Régis Debray (*l'Événement du Jeudi*, 5/1/89).

Offensive médiatique contre le Saint-Suaire

Dans notre dernier numéro, nous avons souligné comment le film de Scorsese servait à dégrader dans l'esprit de nos contemporains l'image du Christ. Le 13 octobre, au plus fort de cette offensive iconoclaste, une nouvelle a été présentée avec fracas, visant à disqualifier un témoin matériel merveilleux de la Passion et de la Résurrection du Christ : le Saint-Suaire !

Alors que d'innombrables expériences avaient déjà apporté un impressionnant faisceau de données scientifiques qui toutes confirmaient l'authenticité du Saint-Suaire, une seule et unique donnée nouvelle est apparue en sens contraire : la datation au carbone 14. Les media se sont rués sur cette donnée, avant même qu'elle ne soit passée au crible de la critique, pour proclamer que l'insigne Relique ne serait qu'un faux.

En réalité, l'objection ne résiste pas à l'analyse. Car certains scientifiques ne font pas mystère de l'absence de fiabilité de la datation au carbone 14. D'innombrables facteurs autres que le temps interviennent pour modifier la teneur en carbone 14 des objets anciens.

Les lecteurs intéressés trouveront une synthèse des données scientifiques sur la question dans le tout récent ouvrage : « *Le Linceul de Turin face au C 14, analyse scientifique et critique de la datation par le carbone 14* », de J.-M. Clercq et D. Tassot (éd. O.E.I.L., décembre 1988).

Evoquant plusieurs cas de datation au carbone 14 reconnues comme fausses, cet ouvrage soutient notamment que « les résultats dits "aberrants" emplissent des pages entières de la revue Radiocarbon qui synthétise les résultats des divers laboratoires. » (op.cit. p.30). Il cite cette affirmation d'un savant publiée dans le compte-rendu d'une prestigieuse rencontre scientifique internationale (P^r Brew, ci-



té par Söderberg et Olsson au 12^{ème} Symposium Nobel tenu en 1970 à l'Institut de Physique de l'Université d'Upsala) : « *Si une date C 14 confirme nos théories, nous la faisons figurer dans le texte principal. Si elle ne les contredit pas entièrement, nous la reléguons en note. Et si elle s'écarte tout à fait de la valeur espérée, nous la laissons de côté* » (op.cit. p. 28). Ainsi, le fondement scientifique de cette dénonciation du Saint-Suaire par la datation au carbone 14 apparaît comme totalement inconsistent.

II - La diffusion du film : échec commercial, mais obstination militante

L'enthousiasme des media ne parvient pas à gagner le public...

La dernière tentation du Christ a bénéficié d'une critique enthousiaste dans les revues de spectacle. Dans *Première* (nov. 88) : sur 7 juges, 3 donnent la cote maximale (4 étoiles, « j'adore ») et 2 donnent 3 étoiles. *Pariscope* : sur 8 avis, un donne la cote maximale (3 étoiles, « aime passionnément »), 2 donnent 2 étoiles, les autres une étoile. *Le Point*, hebdomadaire qui se donne habituellement un visage modéré, a gratifié le film de Scorsese de la cote maximale (3 points rouges, « excellent »), qu'il rappelle encore 4 mois après dans presque chaque numéro, à la rubrique *n'oubliez pas cinéma*.

A la veille de sa sortie en France, les journaux lui prédisaient un succès commercial. « A n'en pas douter, le profit commercial qu'on tirera de l'exploitation publique [du film] sera de quelque importance. Grâce, principalement, à l'infatigable promotion dont la font bénéficier les fanatiques » (*le Nouvel Observateur*, 23/9/88). *Le Monde* (8/9/88) annonçait « son succès désormais assuré par tout ce marketing négatif ».

Le lendemain du lancement, on pouvait lire dans *Libération* cette pitoyable constatation : « Dans l'ensemble,

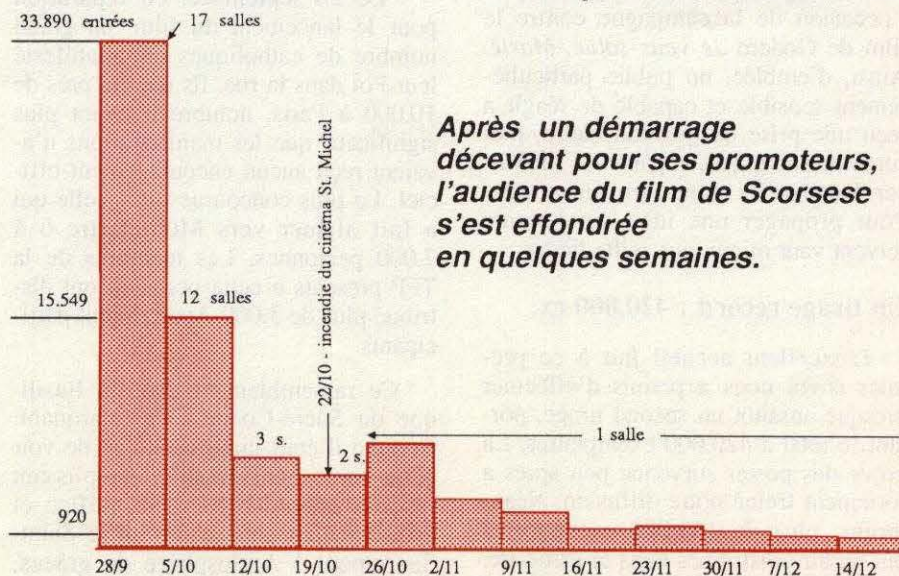
la projection du film n'a attiré que peu de spectateurs » (29/9/88).

A peine un mois plus tard, la société distributrice du film (UIP) se plaint de n'avoir eu que 150.000 entrées quand elle en attendait au moins 300.000 (*le Figaro*, 24/10/88).

C'est « dans l'indifférence quasi-générale » que les exploitants ont dû faire face aux manifestations d'hostilité (*le Nouvel Observateur*, 21/10/88).

Les chiffres du déclin

En plus des résultats parisiens, présentés dans le graphique ci-dessous, le film français publie chaque semaine le nombre d'entrées dans les 15 principales villes de province. Il est de 28.980 la première semaine et chute rapidement ensuite. Début novembre, le film ne passe plus que dans 4 de ces villes. A partir du 14 décembre, il dis-



Après un démarrage décevant pour ses promoteurs, l'audience du film de Scorsese s'est effondrée en quelques semaines.

Entrées hebdomadaires dans les salles parisiennes (tableau réalisé à partir des chiffres publiés par le film français, n^{os} 2214 à 2226). 12 semaines : 79.907 entrées.

paraît du classement. Toujours d'après le film français, le total pour ces 15 villes aura été de 78.601 entrées.

Il faut noter que dès la première semaine le commentaire du film français sur le nombre des spectateurs est franchement morose. Il évoque l'« effet dissuasif » des manifestations et des veillées de prières réalisées dans toute la France, disant qu'elles « n'ont sûrement pas aidé le film à entamer correctement sa carrière » (7/10/88). Comme le nombre des entrées s'est littéralement effondré dans les semaines suivantes, on imagine la taille de la déception des promoteurs du film.

Un autre chiffre publié par le film français vaut la peine d'être examiné : celui des recettes du film. Au bout de 10 semaines, il était de 4.558.266 F pour Paris et les 12 plus grandes villes de province. Les six autres films qui au même moment avaient plus de 10 semaines d'exploitation avaient tous dépassé les 10.000.000 F de recettes à leur dixième semaine. Lancé sur une grande échelle, la dernière Tentation a donc trouvé bien peu d'appui dans le public. Tout donne à penser que sa diffusion a tourné à pertes et qu'elle a été

prolongée artificiellement, en dehors de toute logique commerciale.

Ultime acharnement des scorsésiens

Au moment où la triste carrière du film paraissait achevée, plusieurs interventions militantes ont concouru à la prolonger.

Plusieurs villes ont eu à déplorer la participation active d'un certain clergé dans ce retour de programmation. Parmi les cas dont nous ayons eu connaissance, le plus grave a été celui de Strasbourg : la programmation, d'abord retardée de deux semaines pour ne pas coïncider avec la venue de Jean-Paul II, avait finalement été annulée en raison de l'échec du film partout ailleurs. Cependant, le Père Arnold, directeur d'Alsace-Média, Centre diocésain d'Information, est intervenu pour demander la sortie du film, demande concomitante avec celle de l'antenne locale du Parti communiste (*Dernières Nouvelles d'Alsace*, 14/10 et 15/10/88). Ils ont eu gain de cause, puisque le film de Scorsese a fini par être programmé à Strasbourg du 16 novembre au 6 décembre. Pourtant, l'archevêque, M^{gr} Brand avait été

clair : « Au plan de l'histoire, ce film est une imposture. Au plan de la morale, il est une aberration. Au plan de la religion, il est un blasphème » (*Dernières Nouvelles d'Alsace*, 3/11/88). Comment a-t-il permis qu'un organisme diocésain s'engage publiquement en faveur de la diffusion d'un tel film ?

Le mois de décembre a vu d'autres tentatives de relancer le film en province. Nous en avons reçu quelques échos, notamment en ce qui concerne Forbach, Bourges, Issoudun, Valence, Bourg-en-Bresse. En région parisienne, le film a tenu l'affiche deux semaines à Palaiseau et une semaine à Montreuil, à partir du 30 novembre. D'après les statistiques publiées par le film français, ce sont les deux seules programmations en banlieue et elles se sont soldées par un maigre résultat (respectivement 649 et 669 entrées).

L'acharnement scorsésien est allé jusqu'aux petits villages. A l'initiative d'un club local de la Fédération Léo-Lagrange » (courroie de transmission du Parti Socialiste), un « circuit itinérant » a été organisé pour passer le film de Scorsese dans les foyers culturels de villages de l'Aude (*l'Événement du Jeudi*, 1/12/88).

III - Succès de la campagne d'Aperçu

Les « Amis d'Aperçu » en première ligne

Une semaine avant le lancement du film, 75.000 exemplaires de notre Aperçu anti-Scorsese ont été envoyés dans toute la France. Les premiers à le recevoir ont été les amis qui nous avaient déjà manifesté leur soutien à l'occasion de la campagne contre le film de Godard *Je vous salue, Marie*. Ainsi, d'emblée, un public particulièrement sensible et capable de réagir a reçu une prise de position claire, mesurée et énergique, capable de mobiliser les esprits dans son entourage. Pour propager une idée, un homme fervent vaut mieux que mille tièdes.

Un tirage record : 420.000 ex.

L'excellent accueil fait à ce premier envoi nous a permis d'effectuer presque aussitôt un second tirage, portant le total à 420.000 exemplaires. La grève des postes survenue peu après a fortement freiné notre diffusion. Néanmoins, plus de 360.000 exemplaires ont pu être distribués dans le trimestre. On peut ainsi évaluer à 1.000.000 le nombre de personnes directement touchées par notre diffusion. On conçoit

qu'une telle campagne d'opinion ait affermi et avivé la réaction du public, et spécialement du public catholique.

Mémorable distribution : devant le Sacré-Coeur

Le 28 septembre, en réparation pour le lancement du film, un grand nombre de catholiques ont manifesté leur Foi dans la rue. Ils ont été près de 10.000 à Paris, nombre d'autant plus significatif que les manifestations n'avaient reçu aucun encouragement officiel. La plus concourue a été celle qui a fait affluer vers Montmartre 6 à 7.000 personnes. Les membres de la TFP présents à cette occasion ont distribué plus de 3.000 Aperçus aux participants.

Ce rassemblement dans la Basilique du Sacré-Coeur a été marquant. Comme il était impressionnant de voir cette foule considérable, remplissant jusqu'à déborder le vaste édifice et prosternée en silence devant le Saint-Sacrement ! Atmosphère de grâces, sentiment de vivre une heure tragique, la foule était saisie par la prédication muette du Dieu Vivant...

Notre Aperçu a été très bien accueilli par le public. Une des réactions les plus significatives a été celle d'une participante, professeur d'Université à Strasbourg, qui nous a téléphoné le lendemain pour demander 2.000 exemplaires, qu'elle a aussitôt mis en circulation dans les milieux catholiques d'Alsace.

La force d'une action strictement légale

A St Briec, où un cinéma avait programmé le film dès le 28 septembre, un jeune ami de la TFP a distribué tous les jours l'Aperçu devant le cinéma à la maigre file des spectateurs, ainsi qu'aux passants. Soit seul, soit aidé de quelques amis. Son obstination pacifique mais courageuse a dû ébranler le patron de la salle, qui au bout d'une semaine a retiré le film de l'affiche.

Les directeurs de salle de cinéma ont aussi une conscience

Plusieurs directeurs de salle ont d'ailleurs spontanément décidé de ne pas projeter le film, non pas sous l'effet d'une « pression », mais tout sim-

plement pour obéir à leur conscience. En témoignent ces lettres que nous avons reçues :

« En tant qu'exploitant de cinéma, je tiens à vous préciser que je me refuse à passer ce film dans la salle du LUX de Riom. Puissent de nombreux exploitants en faire autant » (4/10/88).

Le directeur du cinéma de Noyon : « Aujourd'hui, c'est la mode, on ne pense qu'à salir et à détruire (...) Sous couvert d'informer le public, les médias fouillent dans le sordide et le répugnant (...) Quant à ce film, je n'ai pas du tout l'intention de le passer dans mes salles (...) Je vous confirme donc que ce film ne passera pas à Noyon » (15/10/88).

Nous avons appris par ailleurs que la société PRO-CINE, de La Rochelle, qui exploite 260 salles dans 40 villes du « grand Sud-Ouest » s'est refusée à programmer la dernière Tentation du Christ. Le directeur a pris cette décision avant même que le film ne soit lancé en France, le jugeant « contraire à la morale et à l'Évangile ». Les médias n'ont pas donné cette nouvelle, qui contrariait la thèse officielle : les salles qui ont refusé le film l'auraient fait « par peur des violences ». En réalité, à chaque directeur de salle, ce film a posé un grave problème de conscience. Le bon exemple apporté par ceux qui ont ainsi refusé de le projeter n'a fait l'objet d'aucune publicité de la part des médias. C'est l'information à sens unique, corollaire de la liberté à sens unique (cf. p.2).

Les maires courageux

La presse a parlé des maires d'Aix-en-Provence et de Lourdes, qui ont interdit la projection du film de Scorsese dans leur ville. Mais, il y en a eu beaucoup d'autres, tel le maire du Vésinet, qui nous a envoyé son soutien accompagné d'une copie de l'arrêté municipal interdisant le film. Comment ne pas saluer ici avec sympathie ce refus d'obtempérer au slogan anarchiste « interdit d'interdire » !

La presse française : silence forcé

Notre Aperçu a été envoyé, accompagné d'un bref communiqué, à tous les organes de presse français ainsi qu'à tous les correspondants de la presse étrangère en France.

Les seules réactions connues nous sont venues de la presse étrangère. Le quotidien à plus grand tirage de l'Espagne, *El País*, a transcrit notre communiqué dans son édition du 30 septembre. Le correspondant à Paris

de *Radio Canada* est venu enregistrer un interview avec le directeur de la TFP française. Par contre, en France, nous n'avons pas eu connaissance d'une seule publication de ce communiqué, pourtant envoyé à 600 destinataires.

Quel étrange filtre empêche les nouvelles de la TFP française de paraître dans les médias de notre pays ? Aux yeux des médias français, la TFP « n'existe pas ». A l'exception d'entre-filets calomnieux qui paraissent de loin en loin. Juste ce qu'il faut pour essayer de discréditer la TFP sans pour autant lui donner de notoriété. C'est toujours la « liberté à sens unique », dont nous avons parlé plus haut...

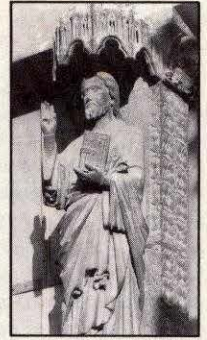
La campagne de la TFP américaine lors du lancement du film de Scorsese au mois d'août a par contre largement percé dans les médias. M. Raymond Drake, président de notre association-soeur aux États-Unis a répondu à 30 interviews dans les jours qui ont suivi. Il a participé à un débat radio-diffusé. Les images de la campagne TFP dans les principales avenues de New-York ont été retransmises sur plusieurs chaînes de télévision.

De même en Espagne, le Secrétaire de TFP-Covadonga a été invité avec un prêtre pour défendre la position catholique face à deux partisans du film dans un débat télévisé. Notre association-soeur s'est distinguée par une brillante campagne faisant appel à la conscience des Espagnols dès le premier jour de présentation de la dernière tentation du Christ.

Remerciement aux sympathisants d'Avenir de la Culture

Le mouvement d'opinion anti-Scorsese « n'est pas uniquement religieux, loin de là ». Il « est porté par une vague plus grosse », écrit le Père Schlegel dans *Libération* (28/10/88), qui fait le lien entre ce réveil de l'opinion et les campagnes « contre le laxisme moral à la télévision et dans la publicité » et « pour la défense de la famille ».

Un virulent article intitulé « l'ordre clérical » fait un rapprochement analogue : « Et l'on évoque ici et là une nécessaire moralisation des programmes



de cinéma et de télévision » (*le Monde*, 14/12/88).

Allusion à peine voilée au succès remarquable du TV-Plébiscite organisé par « Avenir de la Culture » contre la dégradation morale de la télévision. Et au soutien que de nombreux sympathisants de cette association ont apporté à notre campagne d'opinion contre le film de Scorsese. Nous les en remercions ici très vivement.

Courrier des lecteurs

M^{me} P., Issoudun (36) 9/12/88 : « Ayant vu hier ce film, je lis avec un profond intérêt votre publication. Catholique pratiquante, je n'aurais sans doute pas été voir ce film si j'avais lu auparavant votre publication. Votre critique est sévère mais juste. »

M^{me} T. (jeune mère de famille, institutrice, dame catéchiste) Carcassonne : « Combien nous est-il douloureux et intolérable de voir notre Dieu et sa Mère outragés, notre foi piétinée ! (...) Combien de fois suis-je amenée à penser : « Que deviendront-ils [les enfants] dans ce monde sans foi, sans idéal, sans mystique ? »

M. et M^{me} R.M., Méridol (84), 30/9/88 : « Grâce à vous, nous allons pouvoir enfin pouvoir travailler d'une façon concrète contre ce film abominable, sans précédent (annoncé cependant par le film Je vous salue, Marie). (...) Il ne faut pas baisser les bras. Puisse ce scandale réveiller la torpeur des gens et commencer un renouveau moral et spirituel. »

M^{lle} J.K., Neuilly (92), 29/9/88 : « C'est impensable qu'il soit permis d'offenser ainsi Notre-Seigneur à notre époque ! Nous arrivons à être plus "sauvages" que les sauvages ! Continuez et si possible gagnez du terrain partout, car nous arrivons à ne plus nous reconnaître en Français dignes de ce beau nom ! Bravo à vos efforts et continuons (...) Il faut parler à haute voix des droits de Dieu et non seulement des « droits de l'homme »

(demandes à remplir au verso)

M. M^{me} M^{lle}

Adresse

Code Postal Ville

Retourner à : TFP — 6, avenue Chauvard — 92600 Asnières

M. G.A., Soissons, 28/9/88 : « *Votre magnifique courage m'émeut au plus haut point. Vous défendez l'honneur de Dieu outragé par les puissances occultes (...) Je m'associe de tout coeur à votre combat héroïque (...) et vous demande de bien vouloir me faire parvenir 1.000 exemplaires de votre dernier Aperçu* ».

M. J.B., St-Marc (44), 29/9/88 : « *La lutte contre ces films devrait être menée dans la Sainte Eglise de Dieu, avec beaucoup plus de concertation. Dans les paroisses, chacun fait comme si ça ne le regarde pas. A l'église, nous n'en entendons jamais parler. La plupart du temps, la presse, même dite catholique, a des idées ambiguës.* »

M^{me} G.G., Paray-le-Monial (71), 29/9/88 : « *Très chaleureux compliments pour votre action. Je ferai une neuvaine de chemin de croix en réparation.* »

Père M.D., Paris, 29/9/88 : « *Hier avec un groupe de gens des cercles Jean-Paul II, nous avons fait une heure sainte avec chapelet médité et chemin de croix de Plinio Corrêa de Oliveira ; plusieurs seront pour la manifestation à Montmartre ce soir.* »

Un chirurgien de Nantes, 19/10/88 : « *c'est le plus beau chemin de Croix que j'ai médité.* » De fait, nos deux éditions de 1988, totalisant 11.000 exemplaires, ont trouvé le meilleur accueil. Il faudra bientôt procéder à un nouveau tirage.

M. et M^{me} J.L., Harfleur (76), 29/9/88 : « *Je fus saisi par l'image de cette foule en prière. Non, vraiment, l'âme de la France n'est pas morte malgré la secte infernale et c'est la France vraie et profonde qui montait au coeur de ces Parisiens.* »

M^{me} S., la Celle-St-Cloud, 30/11/88 : « *Ma famille se compose de 4 personnes, et je vous envoie l'équivalent de 4 places de cinéma, afin de participer à la contre-publicité de ce film. La publicité étant, avec l'affirmation de notre foi et de notre amour pour le Christ, le seul moyen moderne de défendre nos convictions religieuses, merci de nous donner l'occasion de le faire.* »

M^{me} E.B., Cannes, 1/12/88 : « *Qu'est devenue notre France - que l'on surnommait la fille Aînée de l'Eglise - et que l'on surnomme plus qu'avec mépris l'Hexagone ! Comment en est-on arrivé là ?* »

Une minorité infime (1,5 % du courrier reçu), mais expressive, de réactions haineuses nous sont parvenues, souvent anonymes, comme celles-ci : « *Je suis pour la Liberté des honnêtes gens et non pour celle des malades mentaux (...) comme vous. Si l'Eglise catholique est en déconfiture, c'est qu'elle était indigne, scandaleuse, malhonnête.* » Notez cette conception typique de « liberté à sens unique » et la menace de persécution psychiatrique anticatholique.

Vérités oubliées

Saint Grégoire le Grand : « *Il vaut mieux risquer le scandale que de laisser la vérité sans défense.* » (Hom. 7, in Ezech. - cf. St Bernard, « *Oeuvres Complètes* », BAC, Madrid, 1955, t.II, p. 839).

Saint Thomas d'Aquin : « *Il n'est pas contraire à la patience de s'opposer, quand il le faut, à celui qui fait le mal. Comme dit Saint Jean Chrysostome en commentant le texte « Arrière, satan », dont nous parle Saint Matthieu, « supporter patiemment les injures contre soi-même est digne de louange, mais supporter avec patience les injures contre Dieu serait le comble de l'impunité* ». Et Saint Augustin affirme que les préceptes de la patience ne doivent pas aller contre le bien public, dont les ennemis doivent être combattus » (« *Somme Théologique* », II-II, q. 136, a.4, ad 3).

Saint Jean Chrysostome : « *Si vous entendez par les rues quelque blasphème, vous devez réprimander le blasphémateur et, au besoin, le punir, s'il est soumis à votre autorité : sanctifiez ainsi votre main* » (« *Sentences spirituelles des Saints Pères et Docteurs de l'Eglise* », tome I, p. 295, Lisbonne, 1800).

Léon XIII : « *Certains pensent qu'il ne convient pas de résister en face à l'iniquité quand elle est puissante et dominante, de peur, disent-ils, que l'opposition n'exaspère encore davantage les ennemis. On ne sait pas si les hommes qui parlent ainsi sont en faveur de l'Eglise ou contre elle. (...) La prudence de ces hommes est précisément de cette sorte que l'Apôtre Saint Paul appelle prudence de la chair et mort de l'âme : parce qu'elle n'est pas soumise à la loi de Dieu, ni ne peut l'être (Rom. V, 6-7). Rien n'est plus impropre à diminuer les maux qu'une telle prudence* » (Encyclique « *Sapientiae Christianae* », du 10 janvier 1890).

« *Dans cet énorme et général délire des opinions qui grossit, le soin de protéger la vérité et d'extirper l'erreur des esprits est la mission de l'Eglise, mission de tous les instants et d'une attention continuelle, car c'est à sa sauvegarde qu'ont été confiés l'honneur de Dieu et le salut des hommes. Mais quand le besoin est si grand, ce ne sont plus les seuls prélats qui ont à veiller à l'intégrité de la Foi, mais c'est à chacun que revient l'obligation*

de manifester publiquement sa Foi, tant pour instruire et encourager les autres fidèles, que pour réprimer l'audace de ceux qui ne le sont pas (St Thomas, « Somme Théologique », II-II, q.10, a.2, ad 2). Reculer devant l'ennemi, ou se taire quand de toutes parts s'élève une telle clameur contre la vérité, c'est le propre du lâche ou de celui qui vacille sur le fondement de sa croyance. Ces deux attitudes sont aussi honteuses l'une que l'autre. Elles sont injurieuses envers Dieu. Elles sont incompatibles avec le salut tant des individus que de la société. Elles ne sont avantageuses qu'aux ennemis de la Foi, parce que rien ne stimule autant l'audace des mauvais que la pusillanimité des bons » (ibid.).

Saint Pie X : « *En notre temps plus que jamais auparavant, la force principale des mauvais réside dans la lâcheté et la faiblesse des bons... Toute la force du règne de satan est due à la faiblesse et au relâchement des bons. Oh ! Si nous pouvions demander au Divin Rédempteur, comme le Prophète Zacharie l'a fait en esprit : « Quelles sont donc ces plaies au milieu de Vos mains ? » (Zc. X, 6) - la réponse serait sans aucun doute : « J'ai reçu la blessure de ces plaies dans la maison de ceux qui M'aimaient (ibid.). « J'ai été blessé par mes amis, qui n'ont rien fait pour Me défendre, et qui, en toutes circonstances, se sont faits les complices de mes adversaires ». Et cette plainte peut s'étendre aux catholiques faibles et timides de toutes les nations » (allocution du 13 décembre 1908, pour la Béatification de Jeanne d'Arc).*

« *La doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées, aussi sincères soient-elles, ni dans l'indifférence théorique et pratique pour l'erreur ou le vice dans lequel nous voyons nos frères plongés, mais dans le zèle pour leur relèvement intellectuel et moral, non moins que pour leur bien être matériel* » (« *Notre Charge Apostolique* », Lettre apostolique contre le Sillon, 25 août 1910).

Jean-Paul II : « *Le premier fruit d'une conscience droite est d'appeler par leur nom le bien et le mal* » (Encyclique « *Dominum et vivificantem* », 18 mai 1986).

Un autre anonyme, laïque enragé, rature notre coupon d'adhésion en écrivant : « *J'aimerais que TFP soit interdite et que ses membres suivent une solide rééducation*

prolétarienne » et en barbouillant nos tracts de symboles caractéristiques : têtes de démon, faucille et marteau, obscénités, croix renversée. Tout un programme...

Je soutiens la campagne d'Aperçu contre les films sacrilèges.

Veillez m'adresser :

..... ex. du présent Aperçu (gratuit)

..... ex. du numéro spécial contre le film de Scorsese, sept. 88 (gratuit)

..... ex. du chemin de Croix, du P^r Plinio Corrêa de Oliveira (10 F)

La collection des 9 premiers numéros est disponible au prix de 60 F.

Voici ma contribution financière pour étendre cette diffusion : F

Aperçu

parution trimestrielle

Directeur de la publication : Guillaume BABINET

Impression : SAGIM, Livry-Gargan

Abonnement 30 F - Soutien 100 F et plus.

Société Française pour la Défense de la

Tradition, Famille et Propriété - TFP

6, avenue Chauvard - 92600 Asnières

Tél.: (1) 47 93 36 97